

# Appel à projets Eco Région Solidaire : 2<sup>ème</sup> édition

L'appel à projets Eco Région solidaire est renouvelé en 2007. L'année dernière, ce sont 32 lauréats de l'appel à projets qui ont été soutenus grâce à la réalisation d'études de faisabilité - d'expérimentations leur permettant d'affiner et de concrétiser leurs projets.

**Claude Taleb**  
**Vice-Président à l'Economie Sociale et Solidaire**

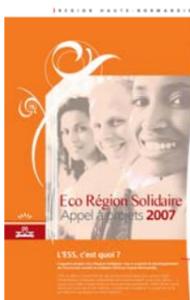
## Eco Région Solidaire, qu'est ce que c'est ?

Il existe un potentiel important de créations d'activités et d'emplois dans l'économie solidaire, pour répondre à des besoins nouveaux dans les services aux personnes et aux entreprises, dans l'efficacité énergétique et les renouvelables, les déplacements doux, le tourisme, la construction, l'alimentation, la culture... L'idée c'est de permettre aux porteurs de projets de devenir des créateurs, en les aidant à passer de l'idée au projet. De la R&D (recherche et développement) appliquée à l'ESS ! Eco Région solidaire leur permet de se consacrer quelques mois à plein temps à la concrétisation de leurs projets tout en recourant au conseil, à la formation, aux recherches de fonds et partenariats qui sont indispensables. Si nécessaire, ERS finance une expérimentation. Dès la création, les outils d'aide aux entreprises (investissements, emploi, immobilier, conseil...) sont mobilisables.

## A quoi ressemblent les projets soutenus ?

Les domaines sont très variés. Parmi les projets retenus en

2006 : un potager conservatoire, une coopérative dédiée aux énergies renouvelables, une maison de retraite participative, une SCOP de services à la personne, un pôle d'activités touristiques en milieu rural, des épiceries solidaires, un centre d'activités axé sur le développement durable, un opérateur régional du vélo pour des services de location, un chantier naval spécialisé dans la réparation des coques bois...



## Quelle(s) différence(s) avec l'édition précédente ?

L'accompagnement renforcé des porteurs de projets. L'édition 2006 a montré que les porteurs de projets avaient besoin d'être plus encadrés et accompagnés tout au long du processus de création. La Région va donc proposer un cursus de formation commun à tous les porteurs de projets d'une semaine par mois pendant trois mois, qui pourra être complété par des modules de formation complémentaires spécifiques (comptabilité, droit, aspects techniques...).

Ouverture de l'appel à projets : **10 juillet 2007**  
Date limite de dépôt des dossiers : **28 septembre 2007**

① Contact : Agence pour le développement régional de l'économie sociale et solidaire (ADRESS) 02.35.72.12.12  
www.adress-hn.org  
www.region-haute-normandie.fr

## VELOS EN LIBRE SERVICE : CA ROULE !

### Des vélos en libre service à l'échelle de l'Agglo de Rouen

Avancée importante dans le cadre du développement des modes de déplacement non polluants, l'agglomération de Rouen va lancer la mise à disposition de vélos à l'échelle de plusieurs communes.

La délibération votée à l'unanimité lors du conseil d'agglomération du 2 juillet dernier, a officiellement reconnu « l'intérêt que revêt le déploiement d'un dispositif de location des vélos. » Bien plus qu'une simple décision symbolique, la délibération précise le calendrier, les axes structurants du projet et les modalités de leur mise en œuvre. Au total, 1 800 vélos seront mis à disposition.

De plus, il y est fait référence au travail de la Région, qui, dans le cadre de l'appel à projets Eco Région Solidaire (édition 2006) a soutenu l'étude de faisabilité pour la création d'un opérateur régional de mise à disposition de vélos à l'échelle des grandes agglomérations de l'ensemble du territoire haut-normand. La délibération s'empare des principaux enseignements de cette étude, permettant ainsi de faire émerger un projet à trois facettes :

↳ **La location de courte ou longue durée** dans des vélostations, avec du personnel, permettant aux habitants de disposer d'un deux-roues pour une période pouvant aller d'une semaine à un an.

↳ **La location en libre-service** vise principalement les déplacements ponctuels pour aller d'un point à un autre dans des secteurs denses d'habitat ou d'activités, nécessitant un nombre de stations important, avec un maillage réduit à quelques centaines de mètres pour limiter les distances de marche à pied.

↳ **Des consignes sécurisées** permettant de stationner son vélo sans crainte à proximité des transports publics urbains de l'agglomération (bus, métro, train...) afin de permettre l'intermodalité (passer du vélo au bus, du train au vélo, etc...)

### Projet coopératif contre projet Decaux : quelle différence, après tout ?

Le projet Decaux, ce n'est pas qu'un marché de 250 vélos en libre service; c'est aussi un marché pour les panneaux publicitaires. Ce type d'opération va malheureusement de pair avec une pollution visuelle et une agression publicitaire.

En face, une alternative, pour des vélos en libre service, bon marché et sans pub, et des stations humanisées avec créations d'emplois à la clé. Ce système de vélo-stations permettra un véritable report modal (passer de la voiture au vélo) puisque la complémentarité avec le réseau de transports collectifs est prise en compte : passer du train au bus, du bus au vélo... Penser le déplacement des deux-roues à l'échelle d'une seule commune n'a pas de sens. A l'échelle des agglomérations, le but est bien d'inciter les automobilistes à laisser leur voiture au garage pour les déplacements domicile-travail, d'inciter les étudiants à aller à la fac grâce au système vélo-bus...

# Le Lien...



Bulletin d'information du groupe des élus Verts au Conseil Régional de Haute-Normandie  
Juin - Juillet 2007 - numéro 8

## Edito

La victoire de Nicolas Sarkozy est bien évidemment incontestable. Le gouvernement Fillon 2 va désormais s'atteler à mettre en œuvre, et appliquer, le programme de Nicolas Sarkozy qui a toujours revendiqué son inspiration libérale : le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, des peines plancher pour les délinquants récidivistes, la majorité pénale à 16 ans, la détaxation des heures supplémentaires, la suppression des droits de succession « pour 95 % des Français », le bouclier fiscal pour les plus riches parmi les riches, la suppression de la carte scolaire ou encore la franchise pour les soins de santé...

Cette élection n'est pourtant pas une bonne nouvelle, pour les jeunes des banlieues, assignés à résidence dans leurs quartiers, pour les précaires, condamnés à regarder les salariés à temps plein « travailler plus » et de façon générale pour les plus modestes, pointés comme les « maillons faibles » d'une compétition sans merci.

Ce n'est pas non plus une bonne nouvelle pour la planète. Si d'apparence le gouvernement semble avoir pris la mesure de ces enjeux en créant un super ministère du développement durable, il doit cependant confirmer cette décision par des actes. Or, les premières mesures et engagements s'inscrivent en opposition totale des principes du développement durable.

En effet, les premières initiatives de ce gouvernement ont été de confirmer son soutien au développement du nucléaire, aux OGM, mais également de renoncer à l'objectif de division par quatre des émissions de gaz à effet de serre, et dans le même temps, de multiplier par trois et demi la taxation des panneaux solaires (de 5,5 à 19,6%).

Au cours de la préparation du Grenelle de l'environnement, il n'a été question ni de la PAC, ni de l'EPR, ni des OGM.

Face aux incertitudes scientifiques sur les OGM, la décision du gouvernement de ne pas instaurer de moratoire sur ce maïs OGM montre que l'environnement et la santé humaine pèsent bien peu face au lobby de l'agriculture transgénique.

En Haute-Normandie, on peut aussi s'interroger sur la déclinaison de ces engagements nationaux au regard du soutien inconditionnel de la droite locale à l'implantation de deux centrales aux charbons soit disant « propres ». Si propres qu'à elles seules, elles vont accroître de près de 10 millions de tonnes les émissions de CO2 de la région. Ceci est d'autant plus inquiétant que nous détenons déjà un triste record : celui d'être la troisième région de France qui émet le plus de gaz à effet de serre.

Quand on sait que ces centrales à charbon doivent s'implanter dans une ville qui a l'ambition de devenir un modèle de développement durable et qui a eu le privilège d'accueillir le Président de la République pour le seul meeting national de l'UMP, cela a de quoi nous laisser perplexes sur la volonté politique de la majorité présidentielle à répondre aux défis écologiques. A moins que les responsables de la ville du Havre souhaitent battre un nouveau record en passant de la dixième ville la plus polluée de France à la première.

L'urgence écologique en terme de politiques publiques à mener, autant contre le réchauffement climatique que pour le respect de la biodiversité, n'est pas reportable, ni diluable dans des mesurées, mais exige une politique globale radicalement différente notamment en termes fiscaux, énergétiques, sanitaires, agricoles et sociaux.

Le 5 juillet 2007,  
Véronique Bérégovoy  
Présidente du groupe des élus Verts

Lors de la séance plénière du 25 juin dernier, le Conseil Régional a adopté son « Plan Climat Énergies ». Ce plan, dixit le CESR (Conseil Économique et Social de Haute Normandie), « s'appuie à la fois sur la nécessité pour la Haute-Normandie de participer aux efforts en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et sur la volonté de consolider la place de la Haute-Normandie dans le secteur des énergies, afin d'en faire une région de référence ».

Si le groupe des Verts, en rappelant que « la Haute-Normandie produit 5,7 % des émissions nationales de dioxyde de carbone alors qu'elle ne représente que 3% de la population », a approuvé ce plan, il a toutefois précisé qu'il « faudra, demain, aller plus loin » en investissant davantage dans le rail, en isolant les 800 000 logements sociaux et bâtiments publics et en leur fournissant de l'énergie renouvelable.

L'abus d'énergies tue le climat !

-Intervention de Jean-Pierre Girod-

Rappel de trois points saillants :

- 1- Le dérèglement climatique est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. A venir : une hausse probable des températures de 1,8 à 4 degrés d'ici 2100 et l'élévation du niveau des mers.
- 2- Ce dérèglement est en grande partie dû aux activités humaines, principalement de nos sociétés industrielles et à l'utilisation massive des énergies fossiles.
- 3- Il met en péril les grands équilibres de la planète et peut provoquer un choc fatal à nos systèmes : réfugiés climatiques, montée des intérêts de chaque nation, guerres de l'eau ; pollutions massives de l'eau, de l'air...

Ainsi, consacré aux impacts, à l'adaptation et à la vulnérabilité aux effets des changements climatiques, le rapport du troisième groupe de travail du GIEC n'est pas plus optimiste que l'opus publié au mois de février. Avançant toujours plus de preuves à l'appui de leurs prévisions, les scientifiques soulignent, une fois encore, que ce sont les pays les plus faibles qui paieront le tribut climatique le plus élevé (atteintes aux activités humaines, raréfaction de l'eau potable, acidification des océans...). Nous devons faire preuve de plus de solidarité.

Il ne s'agit pas de vous peindre un avenir catastrophique. Il faut d'urgence non seulement stabiliser mais aussi réduire nos émissions des gaz à effet de serre pour limiter les conséquences du bouleversement climatique. Il est encore temps : la réponse à cet enjeu majeur est politique : nous devons dire quel climat nous voulons ! Certes, la science et la technique peuvent contribuer à trouver des solutions pour minimiser nos émissions de gaz à effet de serre mais elles ne peuvent être que les alliés d'une prise de conscience politique qui doit modifier les habitudes de l'action publique et privée pour répondre à ce défi.

Réalité incontournable, le dérèglement climatique, comme l'attestait le rapport Stern, coûterait 5 500 milliards € à l'économie mondiale. C'est le coût de notre inaction, 20% du PIB mondial. Mais est-ce l'argument principal pour nous faire agir ? Non, il s'agit avant tout de notre avenir et surtout de celui de nos enfants. En tant qu'élu(e)s, il est donc de notre devoir le plus impérieux de répondre à cette question : faisons-nous le maximum pour changer la courbe des émissions de gaz à effet de serre ?



Cinq priorités fondent ce Plan Climat :

- 1- la maîtrise des consommations d'énergie et l'efficacité énergétique. Notre région doit être exemplaire en amplifiant ses actions de recherche - innovation pour augmenter l'efficacité des équipements, et en développant des mesures qui permettent d'être des leviers de réduction des consommations énergétiques. Pour la consommation par habitant, notre région est en 3<sup>ème</sup> place des plus énergivores.
- 2- le développement des filières des énergies renouvelables avec les créations d'emplois liés aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables,
- 3- la mobilité durable avec des modes de transports non polluants ;
- 4- la nécessaire modification des comportements et des modes de décisions, avec par exemple la création de nouveaux Espaces Infos Energie ;
- 5- la mise en place d'un outil opérationnel régional permettant de suivre, sur l'ensemble du territoire, nos consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre.

Il faudra, demain, aller plus loin...

Les investissements en faveur du rail doivent enfin prendre le pas sur les aménagements routiers, et nos 800 000 logements sociaux, représentant un formidable gisement de réduction des gaz à effet de serre, doivent faire l'objet d'un vaste programme d'isolation et de recours aux énergies renouvelables.

**Au changement climatique, il faut une réponse politique forte, dont les fondements sont posés avec ce plan. Un pas supplémentaire est accompli aujourd'hui, d'autres viendront dès demain.**

SUITES... SUITES... [2ème étape : phase opérationnelle] SUITES... SUITES...

Cette séance plénière a permis de fixer les priorités et orientations du Plan Climat Energies. Reste désormais à définir la déclinaison opérationnelle de ces orientations, en cohérence avec les 2 Départements.

La mise en oeuvre du plan s'appuiera sur le triptyque « économie, formation et sensibilisation-recherche » ainsi que sur une coopération infra et interrégionale. Cinq axes ont été définis : le partenariat entre les acteurs énergétiques régionaux, la structuration et le renforcement de la recherche, l'intégration de l'énergie dans l'offre de formation, la valorisation du pôle énergétique haut-normand et la prospection vis-à-vis des énergies renouvelables, la coopération interrégionale.

Prochaine échéance : Ce plan fera l'objet de propositions d'actions lors du vote du budget 2008.

Ce sont les mesures concrètes qu'il s'agira de définir. Elles cibleront les principales sources de gaz à effet de serre : transport, industrie, énergie, secteur résidentiel et tertiaire, agriculture et forêt...

**Contribution des Verts de Haute-Normandie au Plan Climat Régional**

Un groupe de travail s'est constitué lors de la Commission Développement Durable, réunie le 2 juillet dernier, afin de rédiger une contribution.

① Si vous souhaitez y participer :

- Rendez-vous à la commission du lundi 3 septembre à 18h30 (cf. agenda)
- A vos mails pour l'envoi de vos contributions à : [verts.crhn@wanadoo.fr](mailto:verts.crhn@wanadoo.fr)

-Intervention de Michel Coletta-

Le Plan Climat Énergies régional rappelle à juste titre que la Région Haute-Normandie est la première région française émettrice de gaz à effet de serre par habitant. C'est un triste record!

Plus précisément, la Haute-Normandie est l'une des 3 régions les plus émettrices. Les derniers chiffres connus montrent que ce sont 28 millions de tonnes de CO2 qui sont émis. Une autre caractéristique de notre région est que l'industrie est la principale source de ces émissions : 17 millions de tonnes ! Enfin, les chiffres de la DRIRE montrent que la région havraise contribue très généreusement à ce score peu enviable. Ainsi, la centrale thermique à charbon du Havre libère plus de 3 millions de tonnes de CO2 soit plus de 10% des émissions de la région.

C'est dans ce contexte qu'il faut évoquer les projets de construction de deux nouvelles centrales à charbon au Havre : l'une de la SNET (2011) et l'autre de Poweo (2013), chacune de 800 MW. A ce jour, avec les techniques les plus modernes, une centrale thermique à charbon de 1000 MW rejette près de 6 millions de tonnes de CO2 par an. **Faites les comptes : notre région passerait de 28 millions à 37 millions de tonnes de CO2.**

Le protocole de Kyoto prévoit, pour notre pays, de ramener nos rejets de CO2 d'ici 2012 à ceux de 1990 moins 5% et à plus long terme de les diviser par quatre d'ici 2050.

Le rapport du CESR sur les énergies en Haute-Normandie, bien que très contradictoire sur les centrales à charbon puisqu'il souligne d'un côté (avec ou sans humour ?) l'attractivité de la région et de l'autre l'impact environnemental négatif, conclut en souhaitant qu'un soutien régional soit conditionné à une étude d'impact de ces projets. C'est bien le minimum.

**En fait, il est facile de comprendre que ces projets sont totalement contradictoires avec le plan climat qui vient d'être énoncé.**

Depuis quelques temps, le Port Autonome du Havre (PAH) nous serine un nouveau couplet : diversifier le bouquet énergétique ! Nous n'étions pas habitués à une telle capacité prospective des responsables du PAH sur l'avenir énergétique. Signalons en passant que le PAH détient un des plus mauvais reports modaux au profit du camion, ce qui est une lourde contribution au changement climatique.

Qu'à cela ne tienne, on persiste dans l'absurde puisque diversifier le bouquet énergétique consiste, pour les stratégies du PAH, à passer d'une à trois centrales thermiques : très curieuse diversification (surtout après avoir refusé les éoliennes en 2003).

Je voudrais dire un mot sur Mr Charles Beigbender. Ce Monsieur est venu au Havre, il y a quelques jours, pour nous tenir des propos dignes de Coluche. Il nous promet une centrale « propre » pour 2013 et « super-propre » pour 2017, où le CO2 sera capté et transporté et séquestré en mer du nord.

Ces propos sont fantaisistes. Le rapport gouvernemental sur le charbon propre paru en 2006 ne permet pas d'espérer la capture du CO2 à l'échelle industrielle pour des centrales conçues en ce sens avant 2020. Cela a été confirmé lors du colloque qui a eu lieu au Havre.

Enfin, je vous laisse imaginer que le transport de quelques millions de tonnes de CO2 ne sera pas une partie de plaisir.

Le journal Le Monde du 22 juin nous apprend sur une page entière qui est Mr Charles Beigbender. Le titre est « La foi dans le business ». Né à Neuilly-sur-Seine (ça prédispose!), après 7 ans passés dans les banques d'affaires, il lance une société de boursicotage en ligne aux publicités provocatrices. Le voilà maintenant à la tête de Poweo surfant sur la dérégulation du marché de l'énergie et les valeurs boursières.

**Nous sommes très loin du plan climat et de l'intérêt général.**

L'opposition à la construction de ces deux centrales rencontre naturellement un écho croissant. Ainsi, des personnalités comme Laurent Fabius, Didier Marie, Claude Evin, notre nouveau député Jean-Paul Lecocq, sans parler des Verts bien sûr, ont signé la pétition contre ces centrales. De nombreux maires de petites communes de l'estuaire également.

Je voudrais m'attarder sur la motion intitulée « contre le projet d'implantation de centrales à charbon sur la rive droite de l'estuaire de la Seine » de la communauté de communes du pays de Honfleur signée de son président Michel Lamarre qui rappelle l'incohérence de ces projets avec la lutte contre le réchauffement climatique et qui s'inquiète des retombées économiques négatives de ces deux centrales.

**Le groupe des Verts souhaite que la Région, pour être cohérente avec son plan climat, s'oppose à ces projets au bénéfice d'intérêts très privés et parfaitement irresponsables au regard des enjeux du changement climatique.**

① Pour signer la pétition : <http://eplh.free.fr/petition.htm>